

Janvier 1945 : Ravitaillement de Champfromier.

Pailly.

CHAMPFROMIER

Notre ravitaillement. — Voici huit mois d'écoulés depuis la libération. Et on aurait pu croire que les conditions de vie se seraient améliorées. Il n'en est rien et le ravitaillement qui, quoi qu'on en dise, est un facteur primordial dans le relèvement de la France, ne nous donne guère satisfaction.

Pour aujourd'hui, nous parlerons du beurre. Personne n'ignore maintenant que les Boches nous volaient 80 % de nos matières grasses. Or, avec les 20 % qui nous restaient, on avait 250 gr. de beurre par mois. Ce mois de décembre, nous avons eu 150 gr., et pas plus le mois de janvier. Le complément de 100 gr. d'huile ou de margarine ne nous est jamais parvenu.

Où va donc le beurre? En ville, direz-vous? Mais je viens de recevoir une lettre de Lyon dans laquelle on me dit ne pas avoir touché un seul gramme de beurre en janvier.

ché un seul gramme de beurre en janvier.

Quant au Ravitaillement Général, il reste sourd et muet, même lorsque le maire de Champfromier demande des précisions.

M. Reybier, pressenti également par le maire pour donner aux non-producteurs de la commune les 250 grammes de leur maigre ration de beurre, n'ose se prononcer. Et cependant, dans plusieurs communes voisines, cela se passe ainsi tout simplement.

Il ressort clairement de tout cela que si les Boches sont partis, les collaborateurs sont restés et qu'ils dépassent leurs maîtres dans l'art barbare d'affamer la France.

Car, même en admettant que la production laitière ait baissé de 40 %, nous devrions avoir trois fois plus de beurre que l'année dernière. Et nous n'en avons que la moitié. Encore une fois, que le Ravitaillement Général veuille bien nous dire où va cette denrée. S'il ne veut pas répondre, nous dirons pour lui qu'elle moisit dans les frigos, qu'elle va au marché noir. Et aussi, par la voie des airs, en Allemagne, pour prolonger la résistance des infâmes bandits et faire massacrer encore quelques milliers de Français.

Les affamés commencent à gronder. Gare aux affameurs!

CHAMPFROMIER

Ravitaillement. — Comme suite à notre dernier article au sujet du beurre, nous pouvons ajouter que du beurre moisi, infect, a été envoyé à la fromagerie de Champfromier pour être remalaxé et être livré à la consommation. Ce fait n'est certainement pas isolé; ainsi, pendant que les ménagères feront la soupe sans beurre, des criminels le laisseront pourrir sur place. Il y a des responsables, il faudra les découvrir.

Quant au sucre du mois d'août, pour lequel plainte a été portée, nous sommes résolus à obtenir satisfaction. Nous voulons savoir si les consommateurs de Champfromier seraient seuls à faire exception à la répartition de cette rare denrée contingentée.

Janvier 1945 : A propos de la collecte effectuée pour les FFI.

Polémique entre les villages de Champfromier et Montanges.

CHAMPFROMIER

Une réponse. — Dans « Le Réveil Patriotique » du 4 janvier, M^{me} Collet, secrétaire de l'U.F.F., nous parle longuement de ce qui a été fait à Montanges pour la Libération et donne le détail des objets collectés pour les F.F.I. C'est son droit et nous ne voulons pas l'incriminer de mettre en lumière son pays natal. Mais elle dépasse les limites de son droit quand elle ajoute : « Nous voudrions que des communes beaucoup plus riches, plus cossues, telles que Champfromier et Giron, suivent cet exemple ». Etant directement pris à partie, nous tenons à faire connaître aussi la part que nous avons pris dans ces moments difficiles. Ce qui serait resté dans l'ombre, n'en doutez pas, sans votre attaque injustifiée.

Pour commencer, sur ce même « Réveil » du 4 janvier, on peut lire sous la rubrique Champfromier : Quinzaine des Sinistrés; collecte faite dans la commune, 6.000 fr.; voté par le Conseil municipal, 10.000 fr.

Précédemment, en 43 et 44, il a été versé au Secours National et à la Croix-Rouge: 43.211 fr. 65. Pour les livrets de 8 prisonniers: 26.000 fr. Plus un don mensuel pour colis de 50 fr. d'abord, puis 75 et 100 fr. actuellement.

A rajouter ce qui vient d'être collecté cette semaine et dont nous ne donnons pas le détail, ce qui deviendrait fastidieux. Sans vouloir en rien minimiser ce qui a été fait à Montanges, jugez et comparez !

En ce qui concerne la défense de la route n° 84, tous les villages des environs, Champfromier compris, y ont participé. Et si le chef de Montanges, blessé, a été sauvé, c'est bien grâce au courage et à la présence d'esprit d'un jeune homme du pays qui courut à la ferme de la Combert prévenir les F.F.I. et le chef blessé, de l'arrivée des Boches. Ce même chef fut hospitalisé et soigné chez un autre habitant du pays qui risquait ainsi sans hésitation sa vie et l'incendie du hameau. Tout simplement.

Voilà, Madame, ce que nous ne voulions pas insérer en réclame dans un journal, estimant que nous n'avons fait que notre devoir de Français.

Une chose aussi à retenir dans cette petite histoire: C'est qu'une commune peut être riche, et même cossue, comme vous le dites, sans pour cela que les habitants le soient.

L. DESVIGNES.

Janvier 1945 : Réponse de Mr Goetschy de Montanges pour stopper la polémique.

nos deux communes rivalisent d'émulation pour secourir les sinistrés et soutenir les F.F.I. Nous souhaitons que partout en France l'esprit de solidarité et le sentiment patriotique soit aussi développé, ce qui permettrait à notre Nation de se relever rapidement.

GOETSCHY,
du C.L.L. de Montanges.

1945 : Champfromier.

27 juin : Funérailles du gendarme Arnal.

1 juillet : Réunion du conseil municipal.

14 juillet : Inauguration de la stèle aux maquisards.

CHAMPFROMIER

Funérailles. — Le 27 juin 1945, la population de Champfromier accompagnait à sa dernière demeure le corps du gendarme Arnal, victime de l'attentat de Suse (Italie) qui coûta la vie à deux gendarmes français.

Une délégation de la gendarmerie était venue rendre un dernier hommage au cher disparu. Les anciens combattants de Champfromier groupés derrière leur drapeau étaient présents. Des couronnes et des fleurs aux couleurs françaises et italiennes recouvraient le cercueil. Sur la tombe, M. Chapuis retraça les derniers moments de la malheureuse victime et adressa à sa jeune veuve et à ses enfants, les condoléances attristées des Anciens Combattants.

Le gendarme Arnal, tué sur le sol étranger, dort en terre française son dernier sommeil.

Anniversaire. — Le 14 juillet 1944, trois F.F.I. : Duméry, Thomé et Donazolla, ont été tués à Champfromier par les balles allemandes.

Le souvenir de ces victimes sera évoqué le dimanche 15 juillet, au cours de l'inauguration d'une stèle élevée en leur mémoire.

Le matin, après un service religieux célébré à leur intention, le cortège se rendra au cimetière vers les tombes des soldats morts au champ d'honneur, puis au pied de la stèle où se déroulera la cérémonie.

Au cours de l'après-midi, la population assistera, sur la route de la montagne, à la même manifestation en l'honneur du jeune Hottlet, assassiné par les Allemands, à Pâques 1944.

Conseil municipal. — Dans sa réunion du 1^{er} juillet 1945, le Conseil municipal :

Donne avis favorable à une demande d'allocation militaire.

Désigne M. Verchère Martial comme cantonnier communal.

Rajuste le salaire des employés communaux.

Relève le taux des taxes de mouture du moulin.

Admet le principe de la création d'une Mutuelle-Incendie communale.

Arrête les grandes lignes de la cérémonie qui aura lieu le 15 juillet, lors de l'inauguration des stèles élevées sur l'emplacement où sont tombés nos braves F.F.I.

Décide, sur la demande du Comité cantonal des Déportés, de faire un appel à la population pour recueillir des déportés rapatriés des villes; mais proteste contre l'inertie des services intéressés qui déclarent n'avoir pas suffisamment de ressources et d'effets pour subvenir aux besoins immédiats de nos malheureux déportés, alors que tous les jours on découvre des stocks clandestins d'effets et que des fortunes colossales ont été édifiées par de nombreux mercantis sur la misère du peuple.

1946 : Champfromier.
A propos de l'inhumation du gendarme Arnal.

Polémique envers Mr Chapuis, ancien maire de Champfromier.
(Article du Réveil patriotique signé par Mr Desvignes.

Aux anciens combattants républicains. — Le 27 juin dernier, le corps du gendarme Arnal, tué par l'explosion d'une bombe, à Suze (Italie) était inhumé à Champfromier. M. Chapuis, l'inamovible président des A.C., lut sur la tombe de cette nouvelle victime du fascisme, un discours retraçant la carrière et les qualités du disparu — qu'il n'avait jamais vu ni connu — ce qui est déjà un tour de force peu ordinaire.

Mais ceci n'est rien à côté de l'escamotage du président de la Légion. Nul n'ignore, en effet, que M. Chapuis était président de la Légion et, comme tel, aux ordres de Pétain, Thoumas et Cie. A-t-il donc donné sa démission et renié ses anciens maîtres? Pas que nous sachions, du moins. Alors?

Mais ce que nous savons avec certitude, parce que nous l'avons vu et entendu, c'est que M. Chapuis, alors maire de Champfromier et président de ce que vous savez, était aux côtés de M. Balleydier, chef des légionnaires de l'Ain, du général Maignan et du sous-préfet d'alors, à une réunion de propagande qui avait lieu dans la remise des fils Ducret Cyrille, le 17 mai 1942.

Il y avait aussi un certain Galand — être insignifiant aussi bien au moral qu'au physique — qui était au gre-

rires, de n'avoir pas plus souvent la visite de ces messieurs.

Quant au brave général, il garda un silence plein d'éloquence jusqu'au moment où il cria tout à coup d'une voix tonnante: Légionnaires, garde-à-vous! N'est-ce pas, M. Chapuis, que c'est bien cela? Et pour terminer, la fameuse complainte « Maréchal nous voilà! ».

M. Chapuis a continué à manifester depuis, à toutes les occasions, sa fidélité au régime fasciste et à donner le ton pour chanter le « couplet du Maréchal ».

Pour son zèle dans les réquisitions, il a reçu les félicitations du préfet Thoumas.

Pour qui prend-t-il donc tous les gens honnêtes et sincères? Nous avons eu autrefois un candidat à la députation qui s'était fait faire un complet aux couleurs nationales. Il est resté fidèle à ses principes et a conservé longtemps l'appellation qui n'a du reste rien de déshonorant, de « candidat tricolore ».

Nous avons à faire aujourd'hui à un genre beaucoup moins plaisant et plus dangereux: c'est « l'homme-caméléon ».

Qu'en dites-vous, A.C. républicains?

L. DESVIGNES.